

# Vous avez dit Jasses?

\*Déjà en ancien occitan (1208) *jas* prend le sens de "parc où l'on faisait coucher les troupeaux de chèvres et de moutons dans les pâturages de montagne" et de là "bercail; bergerie" . Ce sens se trouve principalement en provençal, y compris les vallées provençales de l'Italie, mais aussi en Ariège "pont d'étable" et à Apinac (Loire) " habitation rudimentaire avec étable et grange où le bétail séjourne durant l'été.

En languedocien nous retrouvons ce sens dans le dérivé *jasso* "petite métairie" (Alès) ou "bergerie" ( Alzon, Valleraugue, Lasalle) et le verbe *ajassá* "renfermer le bétail" (St André de Valborgne).

Le sens "litière" se trouve en provençal et languedocien. La zone continue en catalan.*jaç* "litière; lit". En languedocien le mot *jasses* au pluriel était également utilisé pour la "litière des vers à soie" et ensuite a été créé le verbe *desenjassá* "déliter des vers à soie".

Les sens *jas* "partie du melon qui repose par terre" (Pézenas) ou "bourbe" (Languedocien) font partie de la même famille.

*Jaç* "placenta des animaux"(Ariège), voir [jaïre](#).

\* Nous sommes ici très proche du « réseau vert » départemental, ce local est officiellement un gîte d'étape pour randonneurs.

